



Plan d'accessibilité

Message du président

Oiseaux Canada s'engage à traiter chaque personne de manière à lui permettre de maintenir son autonomie et sa dignité. Nous croyons à l'intégration et à l'égalité des chances. En conséquence, nous sommes déterminés à répondre aux besoins des personnes ayant des incapacités sans délai, et nous le ferons en planifiant de manière à éviter les obstacles à l'accessibilité, en supprimant les obstacles existants dès qu'ils sont décelés et en nous conformant aux exigences relatives à l'accessibilité en vertu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO).

Énoncé d'engagement

Oiseaux Canada s'efforce de répondre aux besoins de ses employés et clients ayant des incapacités et de supprimer et prévenir les obstacles à l'accessibilité. Notre organisation est déterminée à s'acquitter de ses obligations au titre de la LAPHO. Le présent plan d'accessibilité énonce les mesures que nous prenons pour nous acquitter de ces obligations et améliorer les possibilités offertes aux personnes ayant des incapacités. Notre plan montre comment nous contribuerons à faire de l'Ontario une province où les services sont accessibles à tous les citoyens.

Service à la clientèle

Oiseaux Canada s'engage à fournir un service à la clientèle accessible aux personnes ayant des incapacités. Cela signifie que nous fournirons à ces personnes des biens et des services de la même grande qualité et avec la même rapidité que ceux fournis aux autres personnes.

Oiseaux Canada a élaboré et diffusé une Politique du service à la clientèle et un formulaire de rétroaction – service à la clientèle qui sont disponibles dans d’autres formats sur demande. Conformément à cette politique, toutes les rétroactions reçues ont été examinées et ont fait l’objet d’un suivi dans un délai maximum de 10 jours ouvrables.

Tous les employés et bénévoles de l’Ontario ainsi que tous les membres actifs du Conseil d’administration ont suivi une formation obligatoire. Les nouveaux employés travaillant en Ontario sont tenus de suivre une formation sur le service à la clientèle. La formation est donnée sous de multiples formes. Oiseaux Canada tient des dossiers de la formation reçue.

Oiseaux Canada donne à ses employés et bénévoles de l’Ontario ainsi qu’aux membres du Conseil d’administration une formation sur les exigences établies par la LAPHO ainsi que sur les dispositions relatives aux ayant des incapacités du *Code des droits de la personne* de l’Ontario. La formation est adaptée aux fonctions de ces employés et bénévoles ou des autres personnes visées. Elle est mise à jour et modifiée quand cela est nécessaire.

Information et communications

Oiseaux Canada est déterminé à répondre aux besoins en matière de communications des personnes ayant des incapacités. Sur demande, nous consulterons ces personnes pour déterminer leurs besoins en matière d’information et de communication.

Oiseaux Canada veillera à ce que les processus de rétroaction en place soient accessibles sur demande aux personnes ayant des incapacités.

Le nouveau site Web d’Oiseaux Canada et son contenu sont conformes aux Règles pour l’accessibilité des contenus Web (WCAG, version 2.0, niveau A), sauf lorsque cela est impossible.

Oiseaux Canada s’appliquera à rendre son site Web et tout son contenu conformes aux Règles pour l’accessibilité des contenus Web (WCAG, version 2.0, niveau AA) au plus tard le 1^{er} janvier 2021, sauf lorsque cela sera impossible.

Information d'urgence accessible

Nous sommes déterminés à fournir à nos clients et nos employés l'information d'urgence adressée au public sous une forme accessible, sur demande. Des plans individualisés sont élaborés pour les employés qui ont besoin de mesures d'adaptation.

Emploi

Oiseaux Canada s'engage à appliquer des pratiques d'équité et d'accessibilité en matière d'emploi.

Oiseaux Canada avisera les candidats de l'extérieur et de l'interne à des postes qu'au besoin, il fournira des mesures d'adaptation aux personnes ayant des incapacités aux stades du recrutement, de l'évaluation des candidatures et de l'embauche, lorsque celles-ci sont disponibles.

À la demande d'une employée ou d'un employé ayant une incapacité, Oiseaux Canada rencontrera la personne pour lui fournir, ou prendre les dispositions pour lui fournir, des formats accessibles ou des moyens de communication pour la documentation dont elle ou il a besoin pour s'acquitter de ses fonctions, ainsi que l'information généralement accessible aux autres employés.

Oiseaux Canada veillera à ce que les besoins en matière d'accessibilité des employés ayant des incapacités soient pris en compte au cours des processus de gestion du rendement, d'avancement professionnel et de réaffectation.

Oiseaux Canada a élaboré une Politique relative aux mesures d'adaptation qui appuie l'élaboration de plans d'adaptation individualisés et de politiques de retour au travail pour les employés ayant des besoins en matière d'accessibilité.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent plan d'accessibilité ou une copie du présent plan sous une forme accessible, prière de communiquer avec Sean Lindsay par téléphone au 519 586-3531, poste 161, par télécopieur au 519 586-3532, par

courriel à slindsay@oiseauxcanada.org ou par la poste à l'adresse suivante : C.P. 160,
Port Rowan, ON NOE 1M0.